



**AUTO MOTO ECOLE
DE LA POSTE**
Les clés de la réussite

QUELS SONT LES DOCUMENTS À FOURNIR POUR LE PERMIS B ?

- 3 timbres autocollants
- 1 Photocopie de la carte d'identité (ou passeport) recto-verso du demandeur
- 2 photos d'identité et signature électronique

**A FAIRE impérativement DANS CABINE AGREE « ANTS » - Sete :
photomaton MONOPRIX / AUCHAN/ GARE**

- Si BSR obtenu : sa photocopie recto verso
- Attestation de recensement (ELEVE DE 16 à 18 ans)
- Journée d'appel (ELEVE de 17 à 25 ans inclus)
- 1 photocopie de la pièce d'identité du parent hébergeant

- 1 justificatif d'adresse du parent hébergeant datant de moins de 3 mois
(exemple : facture d'eau, électricité, gaz, téléphone, impôts, quittance loyer)

- 1 courrier attestant que l'élève est hébergé chez ses parents

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE